

Mettre en oeuvre un projet d'établissement

Le projet d'établissement constitue le cadre de référence pour le **pilotage d'un établissement scolaire**. Il est mis en oeuvre par **l'ensemble des acteurs** sous l'impulsion du chef d'établissement.

L'élaboration du projet d'établissement s'inscrit dans une **démarche participative** incluant toute la **communauté éducative** de l'établissement.

Le projet d'établissement est à la fois un **outil de travail**, qui engage la communauté éducative de l'établissement et un **support de référence pour la prise de décision**.



Que contient un projet d'établissement ?

- Élaborer un **diagnostic** basé sur l'analyse des spécificités internes et externes à l'établissement (forces et faiblesses),
- Définir un **choix de priorités**,
- Formuler des **objectifs opérationnels**,
- Définir un **plan d'actions**, échelonnées dans le temps, réalisables et spécifiques.



Quelle démarche pour élaborer un projet d'établissement ?

- Élaborer un diagnostic basé sur l'analyse des spécificités internes et externes à l'établissement (forces et faiblesses),
- Définir un choix de priorités,
- Formuler des objectifs opérationnels,
- Définir un plan d'actions, échelonnées dans le temps, réalisables et spécifiques.



Pourquoi un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement permet de :

- Fédérer les équipes autour d'un projet commun,
- Garantir la cohérence des décisions dans la durée,
- Piloter une démarche dynamique d'adaptation à son environnement,
- Disposer d'un instrument de dialogue avec les autorités éducatives.
- Accompagner la conduite du changement dans le cadre de la création d'une section bilingue francophone dans un établissement.



Un instrument au service de la communication

Le projet d'établissement contient les éléments pour :

- Valoriser les points forts et spécificités de l'enseignement-apprentissage bilingue,
- Rendre compte de son efficacité et des réussites des élèves auprès des institutions ainsi que des usagers,
- Maintenir ou renforcer l'attractivité de l'établissement.



Recommandations

- Associer l'ensemble des parties prenantes tant au processus d'élaboration du projet qu'à sa mise en oeuvre : l'adhésion et l'implication des équipes est un gage de réussite.
- Attacher un soin particulier à la phase de diagnostic, qui permet de dégager des problématiques significatives et de fixer des objectifs adaptés à la réalité de l'établissement.
- Actualiser régulièrement le plan d'action, le faire évoluer et le réorienter si nécessaire, en s'appuyant sur les données recueillies pendant la phase de suivi et d'évaluation.
- Veiller à la lisibilité du projet d'établissement par tous et en assurer une diffusion large auprès de la communauté éducative (site internet de l'établissement, documents de rentrée, nouveaux personnels...).



Références

- Piloter un établissement bilingue, sur le site du [LabelFrancÉducation](#)
- Le rôle du chef d'établissement à section bilingue sur le site [le Fil plurilingue](#)